



**Union des Syndicats SUD du Groupe Safran**

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Mardi 24 mars 2015

## **Herakles**

### **Négociations salariales 2015 : Journée du 26 mars**

**Nous nous mobiliserons face à la politique d'austérité et d'iniquité  
des Directions Générale et Locale.**

**Par le débrayage du 26 mars 2015, SUD donne la possibilité à chaque salarié de choisir  
librement sa manière d'exprimer son mécontentement contre les « propositions »  
de la Direction et de préparer la suite à la journée de mobilisation du 26 mars 2015.**

Le 12 mars, lors de la grève, notre discours SUD SAFRAN a été le suivant : Le compte n'y est pas mais il est indispensable de définir un minimum de revendications communes à toutes les OS.

Les 19 et 20 mars, lors des réunions d'information payées, nous avons expliqué de nouveau notre volonté de travailler à l'élaboration d'une plateforme intersyndicale commune sur Herakles, demande également exprimée par des salariés.

**Nous avons toujours souhaité des Organisations Syndicales unies ... mais vers un objectif commun et concret, ... pas sur du subjectif.**

Au delà du fait qu'une nouvelle fois l'accord de politique salariale 2015 n'assurera pas un maintien du pouvoir d'achat pour TOUS les salariés Herakles, selon nous, le projet d'accord de la direction pose 2 problèmes essentiels :

- Ø **Le niveau historiquement bas de l'Augmentation Générale.**
- Ø **et le fait que cette AG soit inférieure aux AI.**

**A l'initiative de SUD, Lundi 23 mars, CFDT, CGT et SUD se sont rencontrées en intersyndicale HERAKLES. SUD a demandé l'établissement d'une plateforme revendicative commune pour engager une démarche unitaire.**

SUD revendique une Augmentation Générale Uniforme de 100€ pour tous.

CGT revendique « AG (y compris Ingénieurs et Cadres) de 3% avec un mini de 53€ et une augmentation de l'ASTE de 30€ » (tract CGT du 10 février 2015).

SUD a proposé à l'intersyndicale de discuter d'une revendication **sur la base de 65 € pour tous.**

Mais certains ont jugé qu'il était encore trop tôt et que le point majeur était de discuter du rassemblement sur Toulouse.

**Il a été décidé que les organisations syndicales CFDT/CGT/SUD d'Herakles se revoient après la journée du 26 mars pour essayer de dégager une plateforme commune à venir.**

**En l'absence de revendications claires et communes de l'intersyndicale HERAKLES,  
à l'heure actuelle, SUD trouve prématuré d'engager le personnel  
dans une journée complète de grève.**

**SUD appelle les salariés à un débrayage  
JEUDI 26 MARS 2015 :**

**Pour les JC, JN, Ste Hélène et quarts de matin de 10 h à 11 heures devant l'entrée principale du site de St Médard.**

**Pour les quarts d'après midi, 1 heure en fin de quart**

**Quarts de nuit : Nuit de mercredi à jeudi !!! 1 heure en fin de quart**

**Un DRH qui ne comprend pas  
pourquoi nous ne le comprenons pas !**

Durant les réunions dites de « négociations », nous avons essayé d'expliquer nos positions au DRH. Outre le fait historique de voir des Augmentations Individuelles supérieures aux Augmentations Générales, comment ne pas réagir spontanément face à des AG de 0,6% !

**400 salariés non cadres d'Herakles vont avoir  
quelques euros nets d'augmentation de salaire garantie . . .  
C'est tout simplement inacceptable.**

Mais le DRH voit les choses bien différemment et considère que ce n'est pas choquant.

Forcément, un DRH qui gagne probablement 200 000 € ou plus par an n'a certainement pas les mêmes problèmes et préoccupations qu'un salarié qui n'aura que 10 à 20€d'AG.

En côtoyant des dirigeants dont la hauteur moyenne de revenus se situe à 150 000 € à l'année (1,5 Millions € de la masse salariale Herakles répartie sur les 10 plus hauts salaires), nous comprenons qu'il puisse y avoir un décalage de compréhension commune.

Alors oui, si notre DRH ne revient pas à la réalité des choses, il ne pourra jamais nous comprendre.

**M. le DRH, dites-vous bien que des « talents » il y en a à tous les étages !**

**Une passerelle pour rejoindre les signataires ?**

La direction a envoyé aux syndicats Herakles une proposition de rajout sur son projet d'accord salarial.

**ARTICLE 4 - DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Les parties signataires conviennent de se revoir dans les meilleurs délais pour déterminer les conditions pouvant être mises en oeuvre en 2015 pour accompagner l'évolution de carrière des jeunes et/ou l'égalité professionnelle hommes/femmes.